

Soutien projets jeunes

Quels sont les critères ?

- Le projet est créé et organisé par une personne, un groupe de personnes ou une association, qui est établie (ou habite) dans le canton de Neuchâtel.
- Plus de la moitié des personnes qui s'occupent du projet a moins de 26 ans.
- Des enfants ou des jeunes de moins de 26 ans participent à chaque étape du projet: au développement de l'idée, à la préparation des activités, aux activités et à leur évaluation.
- Le projet fait profiter un public plus large que les personnes qui s'occupent du projet.
- Le projet n'a pas pour but de faire gagner de l'argent.
- Le projet a lieu en dehors des heures d'école ou de travail.

Qui se cache derrière ces aides ?

La déléguée à la jeunesse et l'Unité Jeunesse enfance et parentalité du Canton de Neuchâtel. Leur rôle est d'encourager les activités des jeunes en dehors de l'école et du travail.

Quel type d'aide on peut recevoir?

En fonction des besoins :

- de l'argent
- de l'aide pour l'organisation
- des informations
- des contacts

☎ 079 631 55 70
✉ UJEP@ne.ch
🌐 www.ne.ch/jeunesse

**Ton idée respecte tous les critères ?
Alors contacte-nous !**

